

La Lettre de La Pastorale Pyrénéenne



De gauche à droite : Xavier Costes, Cyprien Zaire, Romain Mouton, Gilbert Guillet

Photo : L. Sajoux

Edito

En 1996, deux premiers chiens Montagne des Pyrénées étaient placés chez deux éleveurs de Melles pour la protection de leurs troupeaux par Pascal Wick, fort de son expérience de berger dans le Montana, utilisateur de Patou et de sa rencontre avec Ray Coppinger éthologue de renom. Simultanément, était créé le premier poste de berger d'appui, pour venir en soutien aux bergers permanents.

20 ans plus tard, la vulgarisation des mesures de protection a fait son chemin, grâce au travail réalisé depuis deux décades par les techniciens du pôle chiens de protection, le nombre de Patous et d'estives équipées ne cessent de progresser. Plus de 1000 chiens de protection ont été placés chez les éleveurs du massif pyrénéen depuis 1996 et plus de 200 chiens envoyés dans 40 départements de France métropolitaine et d'outre-mer ainsi que dans différents pays européens, permettant ainsi de valoriser la race locale « le Montagne des Pyrénées ». Le Patou a fait ses preuves en Amérique du Nord (Canada, Etats Unis) où il est utilisé par les éleveurs pour faire face aux prédateurs (coyotes, loups, ours, etc...)

Pourtant, il reste beaucoup à faire. Des départements sont encore sous-équipés et la nouvelle mesure 7.6.1., qui limite les zones d'éligibilité aux mesures de protection, risque de pénaliser la dynamique. D'autre part, des progrès peuvent être réalisés en matière de conduite de troupeaux, pour optimiser l'efficacité des chiens de protection, dans la formation des bergers à l'utilisation des moyens de protection.

Merci à Cyprien Zaire, pour avoir assuré la transition et nous avoir épaulé dans la réorganisation de notre structure, permettant ainsi à Xavier Costes, le nouveau directeur, d'arriver dans de bonnes conditions. Gilbert Guillet cède la Présidence à Romain Mouton.

Bonne estive à tous !

Gilbert Guillet & Romain Mouton



La Pastorale Pyrénéenne

Siège Social

Directeur : Xavier COSTES

Tél : 06.79.47.86.88

Courriel : x.costes@pastoralepyreneenne.fr

Secrétaire : Laurence SAJOUX

94 ter, avenue François Mitterrand

31800 Saint-Gaudens

Tél : 05.61.89.28.50

ppsiege@pastoralepyreneenne.fr

www.pastoralepyreneenne.fr

Pôle Chien de Protection

Les Techniciens Chien de Protection

Rémi BAHADUR-THAPA : 06.72.50.95.45

Secteur Pyrénées Atlantiques & Hautes Pyrénées

r.bahadur.thapa@pastoralepyreneenne.fr

Magali DEJARDIN : 06.72.57.51.26

Secteur Ariège & Haute-Garonne

m.dejardin@pastoralepyreneenne.fr

Brice SIGE : 06.88.36.92.64

Secteur Aude & Pyrénées Orientales

b.sige@pastoralepyreneenne.fr

Réseau Bergers d'Appui

Coordinateur

Mathieu GARNIER : 06.48.64.40.45

m.garnier@pastoralepyreneenne.fr

Les Bergers d'Appui

Pierre JORGE : 06.48.64.40.50

Arnaud LEBLANC : 07.86.98.12.05

Mickaël VALLA : 06.48.64.40.62

rba@pastoralepyreneenne.fr

(préciser « à l'attention de » dans l'objet)

Appels d'urgence week-end et jours fériés

Laissez un message avec vos coordonnées sur

le répondeur du 05.61.89.28.50, le Berger d'Appui de garde vous rappellera dans les plus brefs délais.

Vie de l'Association

Mesures de soutien au Pastoralisme et protection des troupeaux sur le massif des Pyrénées

Dans le nouveau cadre national Etat-Région du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) 2014-2020, le gouvernement a confié à l'échelon régional l'élaboration de programmes de développement rural régionaux (PDRR).

Aujourd'hui, dans la continuité du Plan de soutien à l'économie agro-sylvo-pastorale 2007/2013, les programmes de développement rural Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine ont été validés et poursuivent la mise en oeuvre d'une politique ambitieuse en faveur du développement du pastoralisme sur le massif des Pyrénées. Celle-ci doit contribuer essentiellement :

- à la compétitivité de l'agriculture,
- à la gestion durable des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique,
- ainsi qu'au développement territorial et à l'attractivité des zones rurales.

En outre, c'est dans ce cadre révisé que s'inscrivent désormais les mesures nationales d'aide à l'adaptation de la conduite pastorale des troupeaux soumis au risque de prédation par les grands prédateurs. Ce dispositif, porté conjointement par les Régions, le Ministère de l'Agriculture et l'Union Européenne, vise à assurer le maintien des activités pastorales malgré la contrainte croissante de la prédation en France en limitant les surcoûts liés à la mise en place des moyens de protection.

Les aides disponibles dans le cadre du dispositif de protection des troupeaux, définies ci-après, ont un taux d'aide de 80% de la dépense éligible, hormis pour la réalisation d'analyses de vulnérabilité et de tests de comportement des chiens de protection où il s'élève à 100%.

Les différentes options de protection sont :

1. Gardiennage renforcé/surveillance renforcée des troupeaux
2. Chiens de protection des troupeaux (achat, entretien, stérilisation, test de comportement)
3. Investissements matériels (parcs électrifiés)
4. Analyse de vulnérabilité

Par ailleurs, les critères d'éligibilité¹ à ces options sont liés à la définition d'un zonage établi selon la présence des prédateurs, les prédations (cercle 1) et la survenue possible des prédateurs (cercle 2) : si le troupeau pâture plus de 30 jours (non forcément consécutifs) en cercle 1, toutes les options de la mesure sont accessibles ; si le troupeau pâture plus de 30 jours en cercles 1 et 2, mais moins de 30 jours en cercle 1, les options 2 et 3 sont accessibles.

En complément, le Ministère en charge de l'Écologie continue de financer sur le massif des Pyrénées l'appui technique aux éleveurs pour la prévention des dommages, les mesures de protection des ruchers ainsi que l'indemnisation des dommages causés par les ours et les loups. La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées soutient également la continuité d'une gestion coordonnée des chiens de protection sur l'ensemble du massif. Pour ce faire, les techniciens chiens de la Pastorale Pyrénéenne sont agréés par le préfet de massif pour la sélection des chiots, le placement et le suivi des chiens de protection sur le massif. Ces interventions subventionnées et donc gratuites auprès des éleveurs permettent un accompagnement de l'activité agropastorale essentielle à l'équilibre de nos territoires ruraux.

¹ Pour plus de renseignements sur les critères d'éligibilité et les engagements à respecter pour le dispositif de protection des troupeaux, vous pouvez contacter la direction départementale des territoires en charge de l'instruction des dossiers de subvention.

Nicolas Gillodes

*Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement – LRMP*

Les actions de la Pastorale Pyrénéenne en 2016

Le Pôle Chien de protection (PCP)

En comparant l'ancienne (2007 – 2013) et la nouvelle (2014 – 2020) zone d'éligibilité aux aides « protection des troupeaux », on constate très vite que seulement 339 chiens étaient éligibles en 2015 à l'aide « entretien », alors que sous l'ancien dispositif (PSEM), 532 chiens auraient pu prétendre à ces aides, ce qui représente un différentiel d'environ - 36 %. La carte en avant-dernière page permet de comparer l'ancienne zone d'éligibilité (zone massif) et l'actuelle (zones de cercles 1 et 2).

Il s'agit donc d'une régression en termes de soutien financier qui ne joue pas en faveur d'une stratégie d'anticipation.

Afin de ne pas infliger une « double peine » aux éleveurs désireux d'acquérir un chien, l'association a fait le choix de maintenir son service d'appui technique « chien de protection » sur l'ensemble des 6 départements pyrénéens.

Par ailleurs, il est primordial que le PCP intervienne toujours sur ce vaste territoire. Cela lui permet d'avoir une connaissance fine d'une très grande population de Patous. En effet, il est important, dans une démarche de développement qualitatif de l'outil agricole qu'est le Montagne des Pyrénées, de travailler sur une base large (augmentation des possibilités de croisements), plutôt que sur des échantillons valléens. L'association poursuivra donc son travail de repérage de bon sujets (imprégnation facile au troupeau, dissuasif...) puis en facilitera les échanges de génétiques : du Pays Basque au Couserans, en passant par la Bigorre ou le Béarn jusqu'en Cerdagne, dans le Razès ou le Vallespir... Cette sélection conduisant de facto à une amélioration de la protection des troupeaux.

Le Réseau Bergers d'Appui (RBA)

Les missions du Réseau Bergers d'Appui resteront inchangées pour cette saison estivale.

Le réseau intervient à la demande des éleveurs et des apiculteurs en zones sensibles ou avérées de prédations (cf. : cercles 1 et 2) et prioritairement en montagne.

Les Bergers d'Appui (BA) n'interviennent que sur des estives gardées dans les cas suivants :

- En urgence sur une estive suite à un épisode de prédation,
- En prévention sur une estive voisine d'un site où il y a eu des prédations,
- En prévention sur une estive située en zone sensible de prédation.

Les BA ne se substituent en aucun cas aux bergers salariés ni aux éleveurs gardiens et n'effectuent pas de remplacement.

Si la priorité pour le Réseau est d'intervenir dans les conditions et les zones précédemment citées, il peut également intervenir en dehors de ces zones (dans la mesure où les membres du RBA ne sont pas tous déjà mobilisés), dans les cas suivants :

- Zones limitrophes C1, C2
- Zone de présence du loup (exemple : Razès, Aude)

*Les bilans d'activités 2015 du Pôle Chien
de Protection et du Réseau Bergers d'Appui
sont consultables sur
www.pastoralepyreneenne.fr
(rubrique communication)*

La Pastorale Pyrénéenne

Malgré les attaques, on garde le cap !

Depuis sa création, la Pastorale Pyrénéenne a fait l'objet de controverses diverses et variées. Le sujet de la prédation est en effet un thème sensible qui suscite beaucoup d'émotion, et il est tout à fait compréhensible qu'il engendre des conversations engagées. L'association s'est toujours refusée à entretenir la polémique et à répondre aux provocations lancées par nos détracteurs, par éthique, et en gardant comme seule priorité de rester concentrée sur ses missions. Cependant, de nombreuses allégations infondées ou erronées, lancées de façon répétitive ces derniers temps par quelques individus (toujours les mêmes !), nous poussent à réagir. Notre but n'est pas de prendre parti, mais de rappeler les missions de l'association et rétablir certaines vérités.

Une des idées régulièrement véhiculée ces derniers temps est que la nouvelle arme en matière de chiens de protection, c'est le Maremme Abruzzes. Parallèlement, le Montagne des Pyrénées, le Patou, serait relégué à un simple objet patrimonial sans efficacité. L'intellectualisation du sujet par des personnes qui ne sont pas des experts en cynophilie conduit à de telles aberrations. Nous souhaitons réagir à de tels propos. Si, en matière de chiens de conduite, certaines races se distinguent des autres par des qualités supérieures, on ne peut pas établir de distinctions aussi flagrantes parmi les races de protection.



Montagne des Pyrénées dit « Patou »
Photo : O. Salvador

Qu'attend-t-on d'un chien de protection ?

D'abord qu'il soit de grande taille, une caractéristique de toutes les races de protection. Il doit également être attaché aux herbivores à protéger, il s'agit là d'un élément non instinctif, pour lequel les conditions de naissance et de mise en place sont très importantes. Il doit avoir un tempérament suffisamment fort et enfin, protéger un territoire qui fluctue au gré des déplacements du troupeau. Nombre de races de protection sont capables de répondre à ces exigences, dont le Patou ou le Maremme Abruzzes. Les populations de Montagnes des Pyrénées, de Maremmes Abruzzes, de Bergers d'Anatolie, de Sarplaninac... sont constituées de sujets plus ou moins intéressants. Ainsi, ce que cherche à faire La Pastorale Pyrénéenne, c'est augmenter le nombre de bons sujets Montagne des Pyrénées et réduire le nombre de sujets moins intéressants à l'échelle du bassin d'utilisation qu'est le massif pyrénéen. Il serait d'ailleurs souhaitable que les choses s'organisent de la même manière dans les autres bassins d'utilisation.

La Pastorale Pyrénéenne ne prétend pas que le Montagne des Pyrénées soit le seul chien de protection efficace mais nous pensons qu'il est mieux, dans chaque bassin d'utilisation, d'opter pour une race unique dans un souci de simplification de la reproduction. Multiplier les races dans un même bassin d'utilisation comme dans certaines régions des Alpes par exemple (Patous, Maremmes, Berger d'Anatolie,...) conduit à la production de croisés. Or, comme chacun le sait, le travail en race pure constitue l'une des bases de la sélection. Ce qui vaut pour les brebis vaut pour les chiens !

Si nous travaillons avec le Montagne des Pyrénées, c'est parce que, en plus d'être la race locale, il a tout simplement fait ses preuves. Nous le constatons chaque jour sur le terrain. C'est aussi pour cette raison qu'il est massivement utilisé aux Etats-Unis où il donne satisfaction. Il est inutile d'aller chercher ailleurs ce qui marche déjà sur place.

Voici quelques données sur le travail effectué dans les Pyrénées sur le chien de protection. Depuis 1996, date du premier placement en Haute Garonne, plus de 1000 chiens ont été placés et 114 estives différentes sont équipées. En 2015, la Pastorale Pyrénéenne a effectué le suivi de 585 chiens et la visite de 375 exploitations. De plus, un gros travail a été réalisé sur les zones orientales du massif en relation avec l'expansion du loup et se poursuit aujourd'hui.

Professionalisme et reconnaissance nationale

Depuis toujours, l'association mise sur le professionnalisme de ses techniciens, et dans ce but fait intervenir différents spécialistes canins reconnus afin de parfaire les connaissances de ces derniers (en psychologie et en technique canine, en cynophilie,...). De tout temps, les techniciens n'ont jamais prétendu avoir la science infuse mais ont toujours cherché à se perfectionner, à approfondir leurs connaissances.

En plus de formations spécifiques sur le chien de protection, ils bénéficient annuellement de formation continue « chiens de conduite » animées par des formateurs indépendants et des formateurs agréés par l'Idel (Institut de l'Élevage). Ainsi, le but est d'affiner le dressage et l'utilisation des chiens de conduite par les salariés de la Pastorale.

Le chien de conduite constitue un outil indispensable dans la réalisation du travail des bergers d'appui et des techniciens. Pour cette raison, ils doivent posséder des chiens opérationnels. Ces formations, conjointement à leurs années d'expérience font d'eux de véritables atouts pour l'association et des personnes compétentes pour tout éleveur désireux de réussir la mise en place de mesures de protection.

Certaines personnes doutent du sérieux (sans avancer d'arguments techniques objectifs) du travail effectué par La Pastorale Pyrénéenne, l'association est pourtant un partenaire privilégié de la Société Centrale Canine, du club de race ou de l'Institut de l'Élevage dans le cadre d'actions comme le Programme National Chiens de Protection ou l'inscription des Montagne des Pyrénées au Livre des Origines Français.

Le nombre toujours croissant d'éleveurs faisant appel aux services proposés par l'association témoigne lui aussi du crédit accordé. La Pastorale Pyrénéenne est également régulièrement sollicitée sur l'ensemble du territoire national pour recommander des chiots issus de portées choisies, ainsi plus de 200 chiots ont été envoyés dans 40 départements de France métropolitaine et d'outre-mer ainsi que dans différents pays européens. Elle assure également de nombreuses formations en dehors du massif, par l'intermédiaire de M. Bruno Thirion (formateur indépendant et ancien technicien de l'association).

Un objectif concret : la protection des troupeaux

La Pastorale Pyrénéenne est parfois discréditée pour des raisons basées sur des idéologies et politiques. Le simple fait que l'association soit essentiellement financée par le ministère de l'Écologie dérange profondément et fait perdre toute objectivité par rapport au travail qui est effectué depuis de longues années. Ceci est très dommageable. Le conseil d'administration de La Pastorale Pyrénéenne est composé exclusivement de professionnels de l'élevage, nous y avons des avis divergents sur la présence des prédateurs, mais nous avons un objectif commun, celui d'aider les éleveurs, les bergers et les apiculteurs à protéger leurs troupeaux face à la prédation, qu'elle soit due à la faune sauvage ou domestique.

La Pastorale Pyrénéenne propose son expertise à toute personne ou structure désireuse de travailler efficacement à la protection des troupeaux, sans considération idéologique, syndicale ou politique. Ensemble, améliorons la qualité des chiens de protection et plus généralement la protection de nos troupeaux.

La Pastorale Pyrénéenne

Pourquoi les loups passent inaperçus dans les Pyrénées Orientales ?

En 2016, voilà déjà 20 ans que les premiers loups ont pointé le bout de leur truffe dans les contreforts du massif du Madres. 20 années, initiées par une arrivée remarquée et ensuite par une présence discrète. En 2015, 3 loups solitaires errent sur l'ensemble de la montagne catalane, du Canigou au Puigmal et du Madres au Carlit. Et pourtant, l'existence de ces 3 loups solitaires passe quasiment inaperçue dans le paysage pastoral catalan. Dans d'autres départements, tels que l'Aude ou la Lozère, la présence de loups solitaires fait hurler la profession. Pourquoi le Roussillon est-il épargné ? Est-ce dû aux structures des exploitations agricoles, la chance, ou l'efficacité des mesures de protection ? Peut-être plusieurs facteurs ?



L'arrivée tonitruante autour des années 2000, des premiers loups sur le massif du Madres s'était soldée par des dégâts répétitifs sur quelques troupeaux, laissant leurs propriétaires dans l'exaspération. Cette période coïncide avec l'implantation de La Pastorale Pyrénéenne dans le secteur. La mise en place de chiens efficaces couplée au gardiennage renforcé et aux parcs électriques ont eu raison au bout de quelques années des attaques récurrentes, qui sont aujourd'hui réduites à néant. Cet incendie éteint, c'est d'autres foyers (Capcir) qui se sont allumés par la suite mais vite éteint par l'arrivée en renfort de chiens ou la mise en place sérieuse de chiots. Discrètement, le travail dans l'ombre de La Pastorale Pyrénéenne va porter ses fruits à tel point qu'aujourd'hui, le loup ne fait plus la Une des journaux locaux. Pour justifier cet état de fait, il est courant d'entendre dire que si le loup n'attaque pas c'est parce que la population d'ongulés sauvages est très importante (mouflons notamment) et que l'élevage ovin est peu présent dans le département. En y regardant d'un peu plus

près, ces arguments sont insuffisants, et la valeur ajoutée que représente le travail des chiens en termes de protection associée à l'implication des éleveurs est une fois de plus oublié...

La présence d'innombrables ongulés sauvages suffit à la subsistance du loup ?

Alors comment expliquer que toutes les attaques de loup en 2015 ont eu lieu dans la Vallée du Carol et les contreforts du Carlit, montagnes où les mouflons et cerfs y abondent bien plus qu'ailleurs ? Cet argument est donc insuffisant...

Moins de 10 brebis tuées en 2015... la chance ?

Bien sûr que non, avec 6 constats pour 9 brebis tuées en 2015, les chiffres peuvent paraître exagérément bas pour 3 loups présents, mais les années d'avant, ils sont quasi similaires (8 constats pour 16 brebis mortes en 2014...). Les raisons sont ailleurs.

Une structure pastorale particulière ?

Avec une douzaine d'estives collectives sur les zones de présence réelle des loups et une quarantaine d'exploitations de petits ruminants, les occasions de rencontres entre le prédateur et les troupeaux devraient être plus nombreuses.

Mais, il est clair que la conduite en gardiennage de nombreuses exploitations, plus fréquente que la conduite en parcs, a une incidence certaine sur ces chiffres. Mais, l'explication de ces bons résultats ne peut pas être liée à ce seul paramètre. Il faut chercher ailleurs

Et si l'explication venait d'un fort taux de présence de chiens de protection...

Avec environ une centaine d'exploitations de plus de 80 petits ruminants pour environ 15 000 brebis/chèvres, le département des Pyrénées-Orientales compte 89 chiens suivis en 2015. Un rapide calcul permet de compter **1 chien pour 168 brebis/chèvres**, ce qui fait une protection très **poussée** des troupeaux catalans. Pour comparer, ce taux est d'environ 1/680 dans l'Aude et ce taux va toujours diminuant en partant vers l'ouest de la chaîne. Face à la dissuasion des chiens, un loup solitaire cherche vraisemblablement d'autres mets que la chair ovine. Il comprend sans doute qu'il est moins risqué de s'attaquer à la faune sauvage qu'à un troupeau... question d'éducation... !

Mais l'argument le plus imparable est de zoomer sur les troupeaux qui ont été prédatés en 2015.

5 attaques sur 6 l'ont été sur des troupeaux gardés mais sans chien de protection. Idem en 2014, 13 des 16 brebis indemnisées... La palme revenant à un troupeau sans Patou venu d'Ariège (débordant en cours de saison d'estive, en Pyrénées Orientales) et qui chaque année enregistre les plus grosses pertes du département (50% des attaques en 2015, et 80% des brebis mortes en 2014...). Bizarrement, les estives voisines n'accusent que peu ou pas de prédation... mais sur ces dernières, les chiens sont présents jour et nuit. L'argument de l'abondance de gibier est donc ici battu en brèche, l'absence de chiens incite le loup à consommer de la brebis facile. Le refus des chiens de protection est donc la meilleure solution pour se faire prédaté le troupeau.

L'exemple des Pyrénées-Orientales montre une chose claire. La présence en bon nombre des chiens de protection dans un système dominé par la garde est efficace contre les loups solitaires. La spécialisation du loup sur les ongulés sauvages n'est que la conséquence d'une bonne protection des troupeaux domestiques. Dans le 66, à mon sens, les éleveurs ont plus qu'ailleurs, vu les avantages du Patou plutôt que ses inconvénients. La mise en place de chiots de qualité ainsi qu'un suivi de chiens dynamique ont certainement contribué à solutionner des situations critiques et à prévenir d'autres cas de prédatations douloureux.

Il nous semble que si l'action chien de protection et plus généralement les dispositifs de protection étaient mieux soutenus par les partenaires, d'autres cas similaires pourraient être résolus efficacement, notamment tant que les loups ne se sont pas constitués en meute. Plutôt que de subventionner d'inefficaces études sur la question, l'outil chien de protection, accompagné de son indispensable suivi technique, et du gardiennage exercé par les éleveurs et bergers du département, mériteraient d'être analysés sérieusement en termes de résultats obtenus. Cette évidence est trop souvent niée par une frange qui préfère mettre en avant les échecs de la protection plutôt que ses succès.

Il est sûr que si nous souhaitons qu'un regard objectif se pose pour analyser la situation, nous n'avons pas le temps d'attendre en restant les bras croisés, donc nous poursuivrons en appliquant la philosophie de l'anticipation en dehors de toute querelle partisane.

Brice Sigé
La Pastorale Pyrénéenne

Dossier Technique

Respecter les clôtures

Pourquoi apprendre le respect des clôtures ?

Certains éleveurs apprécient que leur chien passe de lots d'animaux en lot d'animaux, en sautant les clôtures, ils ont ainsi le sentiment que l'intégralité du troupeau est protégé. Il s'agit ici en réalité d'une fausse bonne idée puisque le chien risque de n'être jamais au bon endroit. Les chiens qui ne respectent pas les clôtures et passent d'un lot d'animaux à l'autre assurent une certaine protection mais celle-ci reste aléatoire et empêche toute réflexion stratégique de protection du troupeau sur l'exploitation.

Les chiens qui respectent les clôtures permettent, après analyse de la vulnérabilité de l'exploitation, de s'assurer qu'ils restent avec le lot que l'on a choisi tandis que ce dernier se situe sur une zone de l'exploitation jugée potentiellement sensible à la prédation, par exemple, une parcelle éloignée du siège de l'exploitation ou une autre située en lisière de bois. Certaines périodes sont également plus délicates comme la période des mises bas en plein air... Dans ces différentes situations, la présence du chien de protection s'avère indispensable, et elle deviendra optimale si ce dernier reste en permanence sur l'aire de pâturage du troupeau, donc dans les clôtures !

Enfin, utiliser des chiens qui ont fait l'apprentissage du respect des limites de parcelle évite les incidents avec d'éventuels voisins, des promeneurs, des chasseurs, etc. ce qui est essentiel puisque, par définition, le pâturage au pré clos s'effectue sans éleveur ou berger.



Ce point est un élément clé pour la tranquillité de l'éleveur. Le simple fait que le chien sorte de la parcelle peut causer des problèmes avec le voisinage par exemple (chien qui fait les poubelles), ou encore avec des passants qui pourraient interpréter la présence du chien hors de ses clôtures comme une menace, même si celui-ci ne l'est pas.

Même si votre chien n'est objectivement pas dérangeant, vous ne serez pas présent pour le constater et vous serez alors obligé de vous fier au témoignage du plaignant.

Ce que nous demandons à nos chiens de protection est une tâche complexe, ils doivent être efficaces contre les prédatations mais doivent aussi s'intégrer dans un espace partagé par de plus en plus d'utilisateurs non avertis et ils ne doivent pas être source d'accidents.

Seul un chien respectant parfaitement les clôtures pourra répondre à toutes ces exigences simultanément.

Pour toutes ces raisons, il est absolument nécessaire d'être irréprochable quant au fait que les chiens de protection respectent les clôtures.

Comment apprendre le respect de ces limites ?

Dès le placement individuel en bergerie :

Dès que le chiot a 2 mois, ce dernier est placé individuellement dans un espace confiné en présence des animaux avec lesquels on souhaite qu'il se socialise, s'attache et se fixe. Les limites de cet espace sont définies le plus souvent par des claies. L'idée générale est que le chiot ne puisse pas faire l'apprentissage du chevauchement de ces obstacles, tandis que des stimuli extérieurs au parc (autre lot d'animaux, congénères, humains,.....) pourraient l'y encourager.

Pour éviter que le chiot n'apprenne à franchir les barrières, plusieurs précautions peuvent être prises de manière simultanée :

- Faire un parc parfaitement hermétique (éviter les parcs faits de bric et de broc du type palettes reliées avec de la ficelle)
- Poser les claies sur un sol plat (éviter les creux et empêche le chiot de se faufiler sous les claies)
- Utiliser des claies suffisamment hautes (1,20 m), les relever au fur et à mesure de l'accumulation du fumier
- Utiliser des claies qui ne permettent pas l'escalade (si nécessaire, apposer des panneaux lisses contre les claies pour éviter que le chiot prenne appui sur les barreaux)
- Le passage de l'aire où se trouve le lot d'animaux à la case refuge (croquettes, repos) doit s'effectuer sans chevauchement mais plutôt par un trou en bas d'une claie type passage à agneau
- En votre présence, sanctionner le chiot s'il pose les pattes sur le sommet des claies ou prend appui dessus, féliciter-le verbalement dès qu'il a reposé les quatre pattes au sol
- Comme nous le savons, une des difficultés en matière d'éducation de chien de protection, réside dans le fait que le maître n'est pas présent de manière constante pour encourager ou pour corriger certains comportements. C'est la raison pour laquelle, il est fortement recommandé d'installer un fil électrifié au sommet des claies, de cette façon le chiot/le jeune chien s'auto-sanctionnera.

Lors des premières sorties au pâturage :

L'idéal est alors que ces premières sorties puissent se dérouler dans un pré parfaitement clôturé et électrifié (exemple : filets).

Si l'exploitation n'est dotée que de parcs de type ursus, cela vaut la peine de choisir une parcelle de faible superficie et d'y implanter une deuxième enceinte électrifiée (à l'intérieur de l'ursus).

Si le respect des limites semble acquis en bergerie, il est important de maintenir les mêmes conditions à l'extérieur afin de renforcer l'idée que les limites constituent quelque chose de désagréable qu'il ne faut pas tenter de toucher ni de franchir quel que soit le contexte.

Plus le jeune chien aura été mis en situation d'associer la clôture à quelque chose de désagréable, plus on augmentera les chances que le chien intègre toute clôture comme un élément à ne jamais franchir.



Ceci sera consolidé par la bonne fixation/attachement du chien au troupeau. Il est très important d'appliquer les règles d'éducation que nous venons d'évoquer dans cet article dès l'acquisition d'un premier chien.

En effet, si ce premier chien n'est pas éduqué à respecter les clôtures, il risque alors d'entraîner votre second chien dans des déviations, même si vous avez mis tout en oeuvre pour que ce second chien respecte les limites. Comme pour tout apprentissage, il est important d'anticiper les conditions de la réussite avant l'arrivée du chiot sur l'exploitation et donc de créer l'environnement adapté qui permettra d'atteindre l'objectif fixé.

Le temps passé à la réflexion et à la mise en oeuvre n'est pas du temps perdu puisqu'il contribue grandement à une utilisation confortable et rationalisée du chien de protection.

Cyprien ZAÏRE
La Pastorale Pyrénéenne

Sophie COLLADANT
www.canideeducation.com

Accouplements : comment les raisonner ou les éviter

Raisonner les accouplements, limiter la fréquence des gestations et la taille des portées

Les portées sont de plus en plus nombreuses chaque année, du fait d'un grand nombre de couples constitués sur les différentes exploitations agricoles du massif. Il faut donc mieux raisonner les accouplements pour optimiser la qualité des chiots produits et limiter la taille des portées pour éviter une surproduction de chiots.

La mise-bas chez une chienne n'est pas un événement anodin et il peut être un facteur limitant dans un schéma de protection efficace d'un troupeau.

Avant même de songer à faire reproduire sa chienne, il faut prendre en compte l'intérêt ou non d'une saillie. Cette chienne a-t-elle un intérêt à reproduire dans une optique d'amélioration de la race ? A-t-elle un potentiel intéressant pour la production de chiots destinés à la protection des troupeaux ?

Si oui, avec quel étalon ? La période d'indisponibilité de ma chienne ne sera-t-elle pas un trop grand handicap pour mon dispositif de protection (période d'élevage des chiots : 2 mois) ? Aurais-je les bonnes conditions d'élevage pour les chiots (lieu, période,...) ?¹



Par ailleurs, la reproduction a des effets physiologiques importants sur la chienne. C'est pour cela qu'il faut qu'une saillie soit une décision mûrie et réfléchie. Dans ce cadre, il y a des règles de bases à respecter :

- Empêcher que la chienne ne reproduise avant l'âge de deux ans (risque d'effets négatifs sur la croissance)
- Éviter qu'elle ne soit saillie deux fois de suite, pour s'assurer qu'elle puisse récupérer²

Des mise-bas répétées et jusqu'à un âge avancé affecte l'état physique de la chienne et réduit par la même occasion son espérance de vie. Au même titre, il est intéressant au-delà de 7 ans de stériliser la chienne pour lui éviter toute complication lors de la mise-bas ou la non récupération physiologique suite à cet événement qui ne doit pas être considéré sans risque pour la chienne (métrite, mammites...). Il reste également pratique de stériliser un(e) chien(ne) s'il n'apporte rien en termes de sélection (caractère et morphologie) ou s'il a déjà suffisamment reproduit.

Lorsqu'une chienne met bas, l'idéal est de réaliser une sélection sur la portée et donc de ne pas garder plus de 4 à 5 chiots. La demande en chiots est très fluctuante et difficile à prévoir. Cette sélection doit s'opérer selon différents critères tels que : la taille des sujets, le sexe, le niveau de la demande...

Limiter la taille de la portée aura par ailleurs l'intérêt de :

- Ne pas épuiser les chiennes par la lactation qui puise dans les réserves
- Permettre au chiot de pleinement se développer et ne pas être en concurrence au sein de sa fratrie

Le Pôle Chien de Protection de La Pastorale Pyrénéenne (contacts en première page) a une vision globale de la population des chiens de protection sur l'ensemble du massif pyrénéen et constitue un trait d'union dans la gestion collective de cet outil agricole qu'est le chien de protection. Aussi, les techniciens sont vos partenaires, ils sont disponibles pour vous renseigner sur différents aspects :

- Intérêt de tel ou tel accouplement
- Niveau de la demande en chiots
- Réservations (prévenir dès que la gestation est confirmée)
- Protocole d'élevage des chiots (cf. fiche technique, Lettre n°12)

1 La mise-bas et l'élevage des jeunes destinés à la protection des troupeaux doivent avoir lieu, de façon idéale, en bâtiment, avec des animaux, ce qui exclut dans la plupart des cas (dans nos contrées) les portées de chiots naissant durant la période estivale.

2 La chienne est fécondable 2 fois par an (phase d'oestrus) avec entre les deux une période variable souvent proche de 6 mois (décalage possible après une mise-bas). Les premières chaleurs peuvent intervenir entre 7 mois et 1 an.

Eviter des accouplements et des gestations

Il existe plusieurs possibilités pour éviter la reproduction non souhaitée des chiennes mais chaque technique a ses avantages et ses inconvénients.

1/ **Le confinement** de la femelle dès l'apparition des premiers signes des chaleurs (pertes sanguines, mâles intéressés) et ceci pendant environ une quinzaine de jours. L'endroit (petite grange, bétailière,...) doit être parfaitement étanche et particulièrement résistant à l'entrée de n'importe quel chien, même petit ! Les mâles peuvent pendant cette période faire preuve de prouesses techniques pour accéder à leur belle ! Ceci est très difficile à réaliser lors de la période d'estive et la meilleure solution reste de descendre la femelle.

2/ **La stérilisation** (ovariectomie) qui consiste à une ablation des ovaires sous anesthésie. Cette technique est celle qui permet d'être le plus tranquille mais elle est définitive et irréversible. Cette intervention a l'avantage, si elle est pratiquée avant l'âge de 10 mois, de prévenir de l'apparition de tumeurs mammaires ou d'infections utérines. L'inconvénient est de se priver d'une femelle potentiellement intéressante pour la reproduction. Cette intervention à un coût (entre 200 et 280 €) mais peut être subventionnée dans certaines zones d'éligibilité à la mesure nationale « prédation des troupeaux » à hauteur de 80 %. Cette opération peut aussi être réalisée sur les mâles à partir de 11 mois, pour éviter les comportements de fugues ou de bagarres entres mâles (opération moins lourdes et moins onéreuse que chez la chienne environ 150 €), qui permet aussi d'éviter les maladies de la prostate. Cependant il faut avoir en tête que la stérilisation provoque souvent une prise de poids chez les femelles, il est donc important d'anticiper et réduire la ration avant et surtout après l'opération chirurgicale.

3/ **L'emploi de progestatifs**. Il en existe deux types : en injection ou sous forme de cachets. Nous nous intéresserons seulement à la première forme, la deuxième nécessitant une administration quotidienne trop contraignante.

Malgré de nombreux témoignages positifs d'éleveurs sur l'emploi de ces injections de progestatif, il ne faut pas oublier les effets indésirables de plus en plus observés.



Rémi Bahadur-Thapa
La Pastorale Pyrénéenne

Le point avec Nathalie, Docteur vétérinaire en Ariège (propos recueillis par M. DEJARDIN)

Quelles sont les différents types de contraception réversibles chez la chienne et le mâle ?

Chez la femelle, il en existe deux types : soit les injections qui retardent les chaleurs. On administre à la chienne un dosage, un mois avant la date présumée des chaleurs et du coup on recule son cycle de 6 mois. Soit les comprimés « type Perlutex » qui ne servent qu'à décaler l'apparition des signes de chaleur (cette technique est récente et peu de recul sur les effets secondaires).

Pour le mâle, il n'y a que l'implant contraceptif, qui se place sous la peau par un acte vétérinaire. Il a une efficacité de 6 mois.

Cette contraception est plutôt dédiée aux éleveurs canins professionnels car elle a certain coût financier.

Dans quelle cadre prescrivez-vous ce type de contraception ?

Pour la femelle, les injections sont faite dans un cadre ponctuel. Ce mode de contraception peut être, par exemple, administré chez une femelle qui va être en chaleur juste au tout début de la période de chasse, ou dans le contexte des femelles Patous destinées à la protection, lorsqu'elles se déclarent en chaleur en tout début de la saison d'estive. Cette interruption de la période des chaleurs chez la femelle sont alors un confort pour le chasseur ou l'éleveur qui ne désirent pas faire reproduire pour pouvoir utiliser ses chiens dans le cadre du loisir ou du travail. Cela dit, cela doit rester un mode de contraception ponctuel, l'utilisation sur le long terme favorise les effets secondaires...

A propos de ses effets secondaires, quels sont-ils ?

Ce type de contraception utilisé à répétition est un facteur probant de tumeurs mammaires et d'infection de l'utérus (pyomètre) pour chiens de grand gabarit dès l'âge de 5 ans. Dans la pratique, nous allons diagnostiquer ces infections de l'utérus sur 90% des chiennes ayant reçu ses contraceptions médicales de manière répétées. Sur les ¾ des chiennes opérées pour un pyomètre, elles développent une insuffisance rénale dans l'année qui suit, ce qui est une grosse pathologie.

On peut dire que les progestatifs peuvent être une alternative à la stérilisation, notamment pour une chienne ayant un intérêt pour la reproduction mais sous plusieurs conditions :

- Ne pas administrer l'injection lors des deux premières chaleurs
- Ne pas l'utiliser de manière répétée (surtout plus d'une fois dans l'année)
- Ne pas faire l'injection si les chaleurs ont déjà commencées.

Jean-Marie TANT et Michaël NORDBERG Retour d'expérience sur l'estive d'Urets

En 2015, Jean-Marie Tant et Michaël Nordberg, respectivement éleveur et berger de l'estive d'Urets, se sont engagés avec les autres éleveurs du groupement, dans la mise en oeuvre de moyens de protection sur leur montagne. Ils viennent ici nous conter, en toute humilité, leur expérience faite de difficultés, de questionnements, de réussites et de satisfactions...

Témoignage : Jean-Marie TANT, éleveur

En bas : Le dressage et la préparation d'Iris

« S'installer en agriculture quand on n'est pas fils de paysans, c'est un peu plus difficile. Soit on gagne au loto, soit on travaille à côté tout en économisant. A l'âge de 40 ans, j'ai pu réaliser mon rêve et devenir agriculteur. Jusque-là, je travaillais comme commercial dans le machinisme agricole et le matériel d'irrigation mais depuis tout jeune je voulais faire ce métier. Originaire de Seine-et-Marne, c'est en 2005 que j'achète ma ferme sur les hauteurs d'Agen dans le Lot et Garonne. Ce n'était pas l'exploitation idéale pour moi mais vous savez ce qu'on dit, on est moins regardant avec l'âge, c'est comme avec les femmes, sinon on finit vieux garçon ! Néanmoins, je l'ai transformée à mon goût et surtout j'ai pu démarrer ma première passion : l'élevage de moutons. J'ai donc la chance de pouvoir élever 150 brebis en agriculture biologique.

Un élevage de montagne sans la montagne

Quand j'ai commencé mon élevage en 2005, je n'avais que 20 à 30 brebis. Pour agrandir le troupeau en 2009 j'ai eu l'opportunité de rencontrer Daniel CHERTIER qui m'a converti à la Castillonnaise. Après une demi-journée passée dans sa bergerie j'ai été séduit. Son invitation pour monter mon troupeau à la montagne l'année suivante fut une grande surprise et c'est avec enthousiasme que j'ai réalisé les démarches. Mais attention à bien respecter la tradition de l'estive d'Urets, que des Castillonnaises !

Grande première en ce mois de juin 2010 pour une initiation à la transhumance avec mes brebis, une véritable découverte du monde de la montagne. Je n'étais plus un touriste en randonnée mais bien un éleveur qui accompagne son troupeau. Mon symbole de couleur verte représentant un T dans un cercle me semblait parfaitement visible lors du marquage, mais 30 bêtes mélangées à 700, j'avais l'impression de les avoir toutes perdues. Fort heureusement, à chaque lacet une brebis au marquage vert faisait son apparition.



Jean-Marie TANT : l'éleveur

De toute évidence elles étaient heureuses de retrouver cette montagne qu'elles connaissaient et maîtrisaient mieux que moi.

Animé par la motivation du débutant je suis venu régulièrement voir mes bêtes en estive et à chaque fois je suis resté émerveillé par l'évolution du troupeau à travers la montagne, leur mouvement en fonction de la météo, de l'ensoleillement.

Puis est venu le jour où le berger m'a téléphoné pour m'annoncer une première perte par prédation.

Bien évidemment les démarches habituelles furent accomplies et les indemnités versées mais dans mon rêve de transhumance je n'avais pas intégré cette problématique. Avec cet incident sont venues les premières interrogations sur les risques de la montagne, quelle fréquence, combien de pertes par an, comment cela se passe dans les autres estives ...

Le verdict tomba le jour de la descente : 10 % de pertes, un pourcentage qui reviendra souvent lors du bilan de fin d'estive, voire plus certaines années.

Agacé de subir régulièrement ces pertes et décidé à ne plus subir cette fatalité, l'idée de la mise en place d'un chien de protection commençait à m'interpeller. J'avais gardé les coordonnées du technicien de l'Institut de l'Élevage qui avait animé le stage « initiation au dressage du chien de troupeau ». Lorsque je l'ai contacté pour parler du Patou, il m'a orienté vers la Pastorale Pyrénéenne sans la moindre hésitation.

Fortement décidé à acquérir un chien de protection, je pris donc contact avec l'association. A la suite de plusieurs échanges téléphoniques ayant pour but de valider mes motivations. Le pas est franchi, un rendez-vous sur mon exploitation est fixé afin que la technicienne puisse déterminer mes besoins et m'indiquer une fois de plus la procédure de mise en place du chiot. Ce fut un investissement important de la part de Magali puisqu'en raison de la distance, c'est une journée complète qui fût consacrée à cette visite. L'occasion une fois de plus de rappeler de ce qu'il faut faire et ne pas faire ! Le DVD sur le Patou réalisé par La Pastorale Pyrénéenne, un vrai bonheur ! Il a été regardé plusieurs fois en famille dans l'attente du chiot.

Début décembre 2013, Iris la future gardienne de l'estive d'Urets est arrivée dans la bergerie, et lâchée dans un troupeau d'une vingtaine d'agnelles.

Une véritable peluche vivante, magnifique avec son masque de blaireau bien visible. Une nouvelle fierté venait de prendre naissance en moi. Normal nous sommes tous fier d'avoir le plus beau chien. Mais combien il fut difficile, jours après jours, de ne pas pouvoir caresser cette peluche ! Régulièrement nous échangeons avec la technicienne sur l'évolution d'Iris avec l'envoi de photos, de vidéos sur le comportement du chiot et quelques fois un sms le week-end pour une information importante. Au fil des échanges j'ai pu constater le professionnalisme et la passion du personnel de La P.P. une véritable encyclopédie sur le chien de protection.

Au fil des mois, la chienne s'est bien développée, le lot d'une douzaine d'agnelles qui a grandi avec Iris s'est étoffé avec les mois à chaque sevrage d'agneaux. L'introduction de nouveaux individus se passe sans problème, un peu d'agitation dans la bergerie pendant 10 minutes le temps qu'Iris renifle chaque animal et le calme revient. L'éducation de la chienne se déroule sans incident pas d'oreilles ou de queue mordillées. L'attachement aux agnelles semble parfaitement acquis, face à une difficulté elle revient régulièrement se rassurer dans le troupeau, il n'est pas rare de voir des agnelles dormir contre le dos ou la tête contre Iris.

Le printemps est arrivé les beaux jours avec, nous décidons avec la technicienne que le jour de lâcher la chienne dans le pré était arrivé. J'avais en tête ces images du DVD présentant ce moment délicat où le



La jeune chienne dans le Lot-et-Garonne
J.M TANT

chiot ne cherchait qu'à retourner dans la bergerie ou passer sous les clôtures. Ouf ! Rien de cela dans l'attitude d'Iris, juste un comportement de découverte et une reconnaissance de ce nouvel espace beaucoup plus grand que les cinquante m² de la bergerie. Le premier contact avec le filet de clôture électrique fut délicat, en effet, c'est avec le bout du nez que le contact s'est établi, fortement surprise, elle est restée une bonne demi-heure au sein du troupeau sans bouger. Cette nouvelle étape délicate passée, et confirmée j'en profite pour augmenter le troupeau accompagnant la chienne en introduisant des mères non suitées toujours dans un espace bien délimité de la bergerie. Une adaptation de deux semaines environ pour chaque nouvelle augmentation du troupeau est nécessaire pour retrouver le calme dans la bergerie. Le comportement de chaque animal est différent il y a des brebis qui acceptent le chien en deux trois jours constatant que ces congénères ne bougent pas devant le chien et puis il y a toujours ces bêtes craintives de tout qui feront une carrière en gardant une distance. Un matin en arrivant dans la bergerie je constate que la barrière de séparation des lots est tombée, l'ensemble du troupeau est mélangé, et depuis ce jour tout le monde est avec la chienne.

Estive 2014, la chienne est trop jeune pour la transhumance, il faudra attendre encore un an ce moment tant attendu. Pendant toute cette année la chienne évolue avec le troupeau, quelques petits soucis de léchage d'agneau à la naissance suivi d'un abandon par la mère, m'oblige à séparer les brebis prêtes à agnelier. L'incident ne s'est pas reproduit pour l'agnelage 2016. Le troupeau est maintenant parfaitement habitué à la présence de la chienne, le plus dur est passé, les agnelles de renouvellement sont en contact avec Iris depuis leur naissance.

Enfin est arrivé le moment de la transhumance. Juin 2015, le défi ne s'annonce pas gagné d'avance, faire accepter en moins de deux semaines, la présence de la chienne à 600 brebis qui n'ont jamais vu un Patou. Nous profitons de cette courte période où une partie du troupeau est sur une zone intermédiaire, avec des prés clôturés pour mettre en contact les brebis avec Iris. Une petite centaine de bêtes seulement connaissait la chienne, pas vraiment suffisant pour influencer l'ensemble et éviter les phénomènes de fuites.

Pour l'occasion l'équipe de La Pastorale Pyrénéenne se mobilise 24h/24h. Pendant toute cette période, la chienne sera tenue en laisse dans un premier temps, puis lâchée régulièrement de court moment, l'éclatement du troupeau est au rendez-vous à chaque tentative. La chienne est sous forte pression, elle ne peut plus approcher ses bêtes, même ses fidèles copines prennent la fuite à son approche.... Les jours se suivent et ça n'évolue pas vraiment, le moral de l'équipe n'est pas très bon, le challenge semble de moins en moins accessible.

Le caractère très calme de la chienne sera un atout majeur de la réussite. Très vite elle a compris qu'il était inutile de courir derrière ce troupeau qui s'éclatait à son arrivée. Avec la chaleur, les brebis restent plus calmes, facilitant aussi l'acceptation de l'intruse.

C'est à force de persévérance, d'implication du berger Michaël, de la mobilisation de l'équipe de La P.P., en particulier de Magali, et de la volonté d'un éleveur qu'il a été possible de mettre en place un premier Patou sur l'estive d'Urets.

Je suis impatient de revoir Iris surveiller l'évolution du troupeau du haut d'un rocher.



Sur la zone intermédiaire Photo : Michaël Nordberg

Depuis que j'ai un Patou dans mon troupeau, j'ai l'impression d'être un autre éleveur ! »

Témoignage : Michaël NORDBERG, berger

En haut : La mise en place de moyens de protection sur l'estive d'Urets

« L'estive d'Urets se situe dans la vallée du Biros, dans le Couserans, au sud-ouest de l'Ariège. Elle est frontalière avec l'Espagne et s'étale sur environ 900 ha, entre 1600m et 2500m d'altitude, principalement orientée au Nord entre le Mail de Bulard et le pic de Maubermé.

Quatre à cinq éleveurs mettent en commun entre 600 et 800 brebis. Elles y sont ainsi gardées de la mi-juin à la fin septembre en naviguant entre 2 cabanes l'essentiel de la saison, une autre d'appoint pour le début et la fin de l'estive, en partie basse.

Je débarque sur cette estive en juillet 2013, au départ pour venir filer des coups de main de manière informelle. Je suis familier de la montagne mais très peu du travail avec les bêtes. L'accueil est bon et l'apprentissage n'en sera que plus intense. C'est le mot !

Depuis plusieurs années, l'estive connaît des prédatons importantes provoquant des manquantes à la descente pouvant dépasser les 10 % du troupeau en plus de la mortalité dite « habituelle ». Evidemment, comme je pourrai le constater par moi-même par la suite, seule une partie de ces manquantes seront indemnisées puisqu'on peut estimer qu'on ne retrouvera à peu près qu'une brebis sur trois pour les expertises quand la prédation est importante. Autant dire que les éleveurs sont déjà bien remontés par cette situation.

A peine 15 jours après mon arrivée on trouve les premières brebis prédatées. Le contact étant bien passé avec le berger et le président de l'estive, et les financements étant disponibles, on me propose de m'embaucher de manière officielle afin de soulager le travail du berger déjà en poste.

Début août, de nouvelles attaques, dont 1 dérochement qui provoque en une nuit, la mort de 10 brebis, prolongent le cauchemar. Daniel Chertier, le président de l'estive, est excédé : il est à 2 doigts d'abandonner la montagne.

On prend alors contact avec la Pastorale Pyrénéenne et des bergers d'appui commencent à passer régulièrement des nuits sur l'estive près des troupeaux. Dans le même temps l'association nous met à disposition des filets mobiles et 2 postes électrificateurs afin de pouvoir faire un parc de nuit près de chaque cabane.

Seulement, à cette saison les brebis ont, depuis des décennies, l'habitude de coucher dans les hauteurs et sûrement pas de redescendre près de la cabane à la tombée de la nuit...

Il s'agit donc de les emmerder - c'est le mot ! - à un des moments où elles profitent peut être le mieux de la journée. Et malgré l'expérience des éleveurs, du berger déjà en poste et de ceux



Michaël Nordberg : le berger

Témoignages

de La Pastorale, on ne changera pas leurs habitudes en un claquement de doigt ! Ce sera au prix de gros efforts physiques pour les bergers, pour les chiens, et de quelques « pétages de câble »... Et encore rien ne sera jamais acquis, et il n'y aura pas tous les soirs toutes les brebis au parc, notamment à cause du brouillard, très présent sur cette montagne (qui nous empêche de voir toutes les bêtes et de tout ramasser).

Des lots nous échapperont encore au ramassage quotidien et nous aurons à réaliser de nouvelles expertises de brebis prédatées, en plus du travail de mise en place de nouvelles manières de fonctionner.

Que l'on ne nous dise pas qu'il « suffit de » mettre 3 filets et que tout va bien se passer !



Pour autant, on a le sentiment de « faire quelque chose » dans cette situation de « crise », de ne pas seulement subir. Pour moi qui apprend tout en même temps du métier de berger, sans en comprendre encore tous les enjeux, c'est malgré tout assez intéressant. Des éleveurs, réticents au départ à changer les habitudes des brebis reconnaissent que les brebis sont moins stressées (à moins que ce soient eux qui le soient moins ?..). Moins stressés ...par rapport à une situation de prédation, entendons-nous bien ! Restera la nostalgie d'une époque où il était reposant de savoir ses brebis à la montagne...

La saison se terminera ainsi. Il manquera « seulement » (!) 11 % du troupeau et les brebis redescendront en plus ou moins bon état... Environ un tiers des brebis qui ne seront pas redescendues seront indemnisées.

Durant l'hiver, Jean Marie Tant, un des éleveurs du groupement, prend un chiot Patou, Iris, sur son exploitation avec le suivi de La Pastorale Pyrénéenne mais sans concertation avec les autres éleveurs.

Estive 2014. L'ancien berger ne remonte pas et on me propose de prendre la suite. Cette année-là, je monte seul. Dès le début de la saison, en accord avec les éleveurs, j'essaie de remettre en place le système de la fin de saison passée : ramener au parc, près des cabanes, tous les soirs,

le plus de brebis possible. C'est à dire continuer d'essayer de leur faire prendre cette habitude. De trouver des manières, en modifiant plus ou moins les virées, de les faire manger le mieux possible dans la journée tout en étant en mesure de les ramener le soir à la cabane. D'arriver à les faire descendre le soir, au mieux en mangeant, sinon au moins sans trop les brusquer.

Ce n'est pas sans effort et sans échec, mais c'est globalement un pari réussi quant aux moyens mis en oeuvre. Concernant les résultats, avec une saison où le brouillard a été très fréquent, des lots auront quand même échappé au ramassage quotidien et des brebis auront été à nouveau prédatées. Pour autant, il manquera moins de 4 % du troupeau (expertisées et autres mortes identifiées comprises) en comparaison des 11 % de l'année précédente. Cela commence à se rapprocher de pertes plus habituelles pour cette montagne, selon les dires de certains éleveurs. C'est aussi l'année où Balou, un ours réputé pour causer beaucoup de dégâts dans notre secteur, est mort au printemps. Comment savoir alors quelle est la cause de quoi ?

Pendant l'estive, j'ai aussi eu l'occasion de m'échapper une semaine pendant laquelle j'ai été remplacé. Ça a été l'occasion d'aller voir des bergers voisins ou d'autres, plus loin, croisés pendant l'hiver. De se rencontrer ou de se revoir et, d'une certaine manière pour moi, de continuer à me former auprès de mes collègues ayant plus d'expérience. Tous avaient des Patous, sans que ce soit pour moi un critère pour aller les voir. Ce n'était d'ailleurs pas forcément un choix de leur part en tant que berger. Certains en étaient contents, d'autres moins... Cela permettait de se rendre compte un peu plus de l'intérêt ou des contraintes de cette bête-là.

Et ça commençait à m'intéresser cette histoire. Car si je peux trouver, malgré mes doutes, un intérêt à ramener les brebis tous les soirs près des cabanes, je n'aime pas bien les enfermer dans les filets et gérer des postes de clôtures à la montagne. Il faudrait bouger les parcs bien plus souvent que je n'arrive à le faire, par manque de temps ou d'espaces appropriés, pour ne pas qu'elles aient les pieds en permanence dans leur déjections, ce qui pose forcément des problèmes sanitaires. De même, le soir elles ne peuvent pas se finir si la journée a été trop chaude et qu'elles n'ont pas bien mangé en milieu de journée. Le matin, serrées dans leurs filets, elles ne démarrent pas pareil qu'en couche libre. J'aime moins. Comment justifier autrement du haut de ma petite expérience ?

Toujours est-il que l'idée de gérer la protection du troupeau, la nuit, autrement qu'avec du plastique et de l'électricité et plutôt avec du vivant suscitait mon intérêt. D'avoir aussi une protection de jour. Que ce soit quand on lâche le troupeau pour quelques heures, à la coume par exemple, et que c'est l'heure des randonneurs et de leurs chiens pas toujours bien tenus en laisse... Ou des jours de brouillard où on y voit pas à 50 mètres et qu'on s'éloigne parfois un peu du troupeau pour trouver un abri. Pour les jours d'orage, enfin, quand en fin de journée, sous les éclairs, les brebis nous échappent en plongeant se mettre à l'abri dans les parties basses (et dans les bois...!) et qu'on sait qu'on ne pourra pas les avoir à la cabane le soir. Bref d'avoir une protection qui suivrait un peu mieux le troupeau.

Restait à savoir quelles étaient les contraintes et l'efficacité réelles de la mise en place d'un Patou. Et ça, on ne s'en fait pas une idée devant un « Powerpoint » ou même autour d'une table entre amis. Qu'on soit pour, ou contre ! J'avais juste assez de curiosité pour vouloir me faire une idée par moi-même. On en a discuté avec Magali, technicienne à La Pastorale, qui suivait déjà le chien de Jean Marie et, l'idée a continué à faire son bonhomme de chemin dans la tête des éleveurs et dans la mienne tout au long de l'hiver qui a suivi.

Au printemps, tout le monde s'est mis d'accord dans le groupement et avec La Pastorale Pyrénéenne pour tenter la mise en place d'Iris à l'estive, tout en sachant que seules 150 brebis sur les 700 qui allaient monter avaient déjà vu un Patou. Nouveau défi en perspective ! 15 jours avant l'estive, dans une zone intermédiaire où il était mal aisée de serrer les brebis dans des conditions satisfaisantes au regard des habitudes des éleveurs ou des besoins pour la Patou. Il a fallu familiariser un premier lot d'environ 400 brebis avec la Patou et une vingtaine de brebis de son troupeau d'origine - délicats arbitrages - C'est aussi 15 jours avant le début de mon contrat officiel. Jusqu'où je pousse l'investissement, quand je sens encore des réticences de certains éleveurs et puis pourquoi alors que c'est peut être bien plus simple sans Patou ? Est-ce que je ne suis

pas en train de me tirer une balle dans le pied en tant que berger ? Si ça ne se passe pas bien, on pourra facilement me reprocher d'avoir trop poussé en faveur du Patou... C'est le temps des doutes. La Pastorale Pyrénéenne, bergers d'appui et technicienne chien, prend le relai avec une présence quasi permanente jusqu'au début de l'estive. On met le paquet et on croise les doigts pour que ça marche parce qu'une fois là-haut, il y a des endroits où on n'a pas trop le droit à l'erreur. En cas de panique du troupeau, les risques de chute peuvent être importants et fatals !

On valide cette première phase et on monte à la montagne avec la Patou. Cela demande beaucoup d'attention, d'observation et quelques interventions pour s'assurer que tout se passe bien avec les brebis, les autres chiens, les randonneurs. Tout cela en début de saison alors qu'il y a d'autres chats à fouetter en même temps : des portages à cheval qui sont aussi une petite nouveauté cette année, des problèmes d'eau et d'électricité à la cabane, une nouvelle stagiaire qui arrive et un jeune chien de conduite en apprentissage... et moi qui suis encore tout jeune dans le métier ! Les bergers d'appui de La Pastorale encore présents au début de l'estive et la stagiaire qui, heureusement n'est pas une inconnue, permettront de passer ce cap difficile. Et surtout, Iris se révèle être une super Patou. Les quelques blagues qu'elles nous font au début de la saison (bloquer une ou 2 fois le troupeau sur un chemin ou nous le retourner alors que les brebis sont calmement en train de manger ou de prendre la virée...) sont vite compensées par la cohésion qu'elle apporte au troupeau à d'autres moments, sa présence réconfortante la nuit (une fois qu'on apprend à ne pas se lever à chaque aboiement et au contraire à distinguer son niveau d'activité...) et tout simplement sa sympathie parce que oui, cette chienne-là, elle est attachante !



Iris à l'estive Photo : Michaël Nordberg

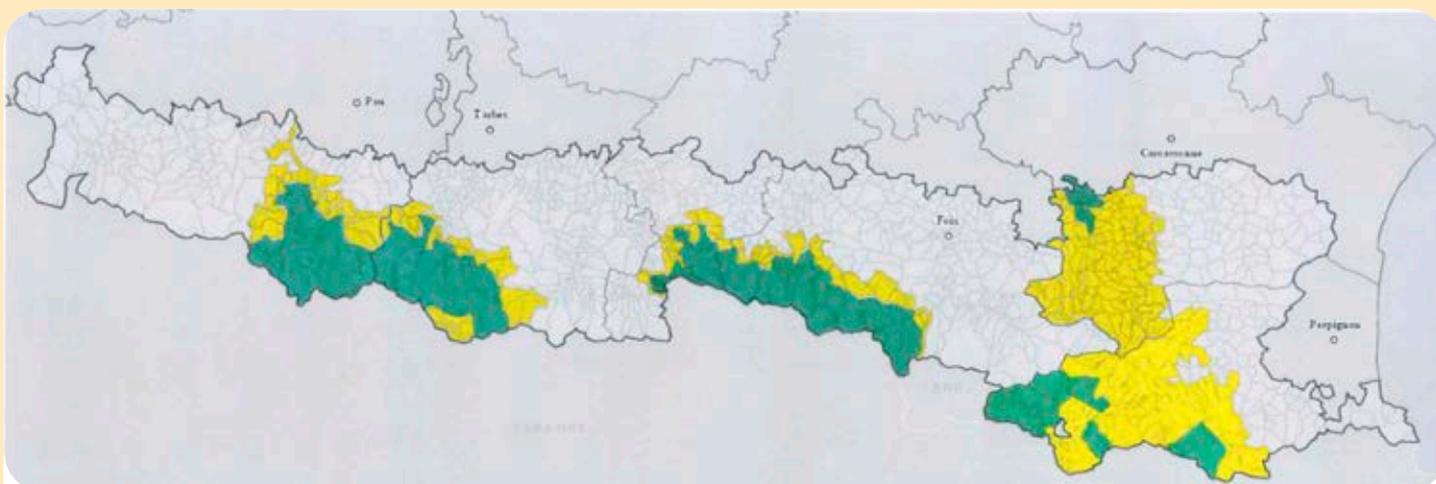
Bien qu'une seule Patou, ne semble pas suffisante au dire des connaisseurs pour repousser l'attaque d'un ours un peu déterminé, on a très vite essayé de mettre les brebis en couche libre près des cabanes. Les brebis ont moins eu les pieds dans leurs déjections. Le soir, alors qu'il y a eu de très fortes chaleurs, notamment fin juin et juillet, les brebis ont pu se finir à la nuit quand c'était nécessaire. C'était plaisant.

Aucune brebis prédatée n'a été trouvée cette année. On ne dit pas qu'il n'y en a pas eu mais s'il y en a eu, on ne les a pas trouvées contrairement aux deux autres années que j'ai connu. On sait, en revanche, qu'il y a eu de la prédation sur les 2 estives voisines. Comme l'année précédente il manquait autour de 4% du troupeau à l'appel à la descente avec 2 % de mortes trouvées non liées à la prédation.

Il est flagrant que la prédation a très sensiblement diminué sur l'estive d'Urets les 2 dernières années. Il est en revanche compliqué d'affirmer qu'elle a totalement disparu. Au mieux, pour l'heure, nous avons peut être déplacé le problème puisque les voisins restent victimes de la prédation dont certains ont aussi des moyens de protection en place. L'expérience de la montagne nous montre aussi qu'il faut être très prudent pour tirer des conclusions dans un sens ou dans un autre avec à peine 2 ans de recul et de nombreux facteurs que nous ne maîtrisons pas tels que la météo qui joue sur notre marge de manoeuvre ou, à plus forte raison, l'évolution de la population des ours et l'arrivée d'autres prédateurs tels que le loup. Et je n'oublie pas que si nous sommes parfois capables de nous adapter, les prédateurs aussi...

Cette première expérience avec la Patou sur l'estive a été satisfaisante. Je suis content de remonter avec elle cette année, de continuer ce travail et de voir, chemin faisant, comment tout cela évolue et de mieux comprendre quels sont les enjeux qui pèsent sur le pastoralisme. A suivre, donc.... »

Massif des Pyrénées par Communes (se référer à l'article page 2)



Zone d'éligibilité aux mesures de protection des troupeaux contre les prédatations pour l'année 2016



Cercles 1

Cercles 2

Zone Massif

Départements pyrénéens

N.B. : La présence du loup dans l'Aude, s'étend au nord au-delà de la zone massif

Amis Randonneurs !

Tout au long de vos promenades, vous pouvez rencontrer des Chiens de Protection qui montent la garde au milieu des troupeaux. D'origine pyrénéenne, ces gros chiens blancs, plus communément appelés Patous, aident les bergers à protéger leurs troupeaux.

Quasiment disparue avec la raréfaction des grands prédateurs au début du siècle, l'utilisation traditionnelle de ces chiens représente de nouveau avec la réapparition des grands prédateurs, une aide précieuse pour les éleveurs et les bergers en ce qui concerne la protection de leurs troupeaux.

Né en bergerie, le chiot tisse des liens affectifs très forts avec les brebis : leur relation s'établit jusqu'à une acceptation totale et réciproque. Après quoi le chien vit de manière permanente et autonome au sein du troupeau : il accompagne et veille sur ce dernier sans relâche, nuit et jour, l'hiver en bergerie et l'été en estive. Ces liens le conditionnent pour réagir instinctivement à toute agression contre le troupeau.

Ces chiens ne sont pas éduqués pour l'attaque mais pour la dissuasion : leur corpulence et leurs aboiements sonores tiennent en respect les prédateurs. Pour exercer sa vigilance, il crée une zone de protection autour du troupeau, se tenant prêt à éloigner tout intrus (animal sauvage, chiens non tenus en laisse, randonneur, VTTiste...) qui pourrait troubler la quiétude du troupeau, perturber sa bonne marche et le travail du berger. Dès qu'il sent un danger, le chien de protection s'interpose entre l'intrus et le troupeau en aboyant.

A votre approche, il peut venir vous flairer afin de vous identifier après quoi il regagne son troupeau.

Il donne ainsi l'alerte aussi bien pour les brebis que pour le berger.

Mais c'est surtout une mise en garde qui signale à l'intrus sa présence : si ce dernier n'en tient pas compte, le chien peut alors aller jusqu'à l'affrontement.

Afin de prévenir de la présence de Patous sur les estives sur lesquelles vous souhaitez randonner, l'Association La Pastorale Pyrénéenne a réalisé, en collaboration avec la DREAL et la Préfecture de Région Midi-Pyrénées, et placé des panneaux d'informations au départ de chaque randonnée concernée.

Sur ce panneau, plusieurs dessins résumant les gestes à adopter afin que la rencontre avec ces chiens se passe sans problème.

Sur le même thème, une bande dessinée est également disponible sur le site Internet de l'Association :

www.pastoralepyreneenne.fr

**Bonne randonnée !
L'équipe de La Pastorale Pyrénéenne.**



Bulletin d'adhésion



94 ter, avenue François Mitterrand
31800 Saint-Gaudens

☎ 05 61 89 28 50

ppsiege@pastoralepyreneenne.fr
www.pastoralepyreneenne.fr

Mme Melle Mr

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

☎ : Courriel :

- Eleveur Apiculteur Berger Vacher
 Autre Profession :
 Autre Utilisateur de la Montagne :

Première adhésion Ré-adhésion

Cotisation individuelle : 20 euros - Dons : 15 € 30 € 50 € 100 €
 Cotisation Association : 50 euros 200 € 500 € Autre

Je souhaite m'impliquer dans la vie de l'Association

Si vous ne souhaitez plus recevoir La Lettre de la Pastorale Pyrénéenne
Veuillez nous en informer par retour de courrier.

Pour toute adhésion ou don à notre association, merci de nous envoyer un chèque à l'ordre de la Pastorale Pyrénéenne accompagné de ce bulletin complété. Vous recevrez en retour un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% de votre don/adhésion du montant de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.